



POUR LA DÉFENSE ET L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC RATP.

La Région Ile de France a un besoin évident d'offre de transports en commun :

Les déplacements de banlieue à banlieue ne sont pas correctement satisfaits. La situation se dégrade de plus en plus vite, pourtant, nombre d'aspects d'aménagements de territoire, écologiques, sociétaux, économiques... militent pour le développement, l'amélioration des transports en commun.

Les problèmes que rencontrent les voyageurs avec des lignes surchargées, particulièrement les lignes A et 13, proviennent d'une demande croissante qui n'a pas été anticipée par des investissements nécessaires.

Si rien n'est fait avec une ampleur suffisante, ces problèmes vont perdurer, s'aggraver : la création d'une puissante rocade ferrée en proche couronne de Paris est un des moyens de répondre à ces difficultés.

« Orbitale » - « Orbival » - « Métrophérique » ou « Arc Express »??? Peu importe le nom, cette ligne devra être créée et le plus tôt sera le mieux !

Dès lors qu'on lui en donne les moyens, la RATP Entreprise de Service Public a les capacités, les compétences d'études pour mener à bien un tel projet puis pour l'exploiter et répondre aux attentes des Franciliens.

Cette proposition ne s'oppose pas aux autres projets aussi nécessaires pour structurer les transports en commun en région capitale : bus, tramway, métro, lignes régionales. Elle ne s'oppose pas aux complémentarités RATP, SNCF (en particulier sur les liaisons tangentiels Nord et Ouest).

Le contexte d'attaques contre les services publics, de réglementation européenne prônant une accélération de la concurrence libérale avec ses conséquences et ses reculs, nécessite un positionnement clair de l'ensemble des décideurs institutionnels.

L'heure n'est pas à accompagner les dispositifs de concurrence contre les services publics, l'heure est à donner du sens pour le développement et l'avenir.

Avant le 3 décembre 2009 (date après laquelle le Règlement Européen s'appliquera) le STIF Autorité Organisatrice des Transports en Ile de France doit clairement se positionner :

☞ **Pour la défense et l'avenir du Service Public RATP.**

☞ **Pour déléguer à la RATP la Maîtrise d'Ouvrage (MOA), la Maîtrise d'œuvre (MOE) de cette indispensable future rocade de transports en commun.**

